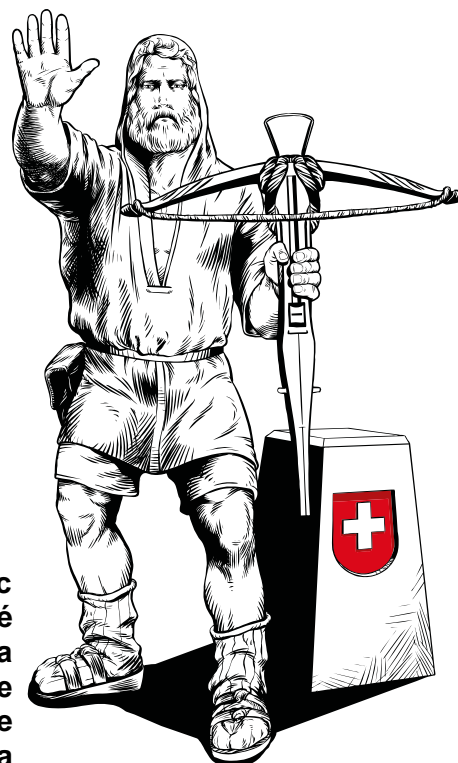


Communiqué de presse
du 19 mai 2019

Reprise de la directive UE sur les armes PROTELL pour vous défendre !

La formidable mobilisation citoyenne que PROTELL, avec les autres organisations rassemblées dans la Communauté d'intérêts du tir suisse (CIT), a réussi à provoquer contre la reprise de la directive UE sur les armes n'a pas suffi. Une majorité des Suisses qui ont voté a cédé à la peur entretenue à coup de millions par les lobbies économiques et la propagande d'Etat dans une véritable campagne de désinformation.



On a essayé de nous faire croire que cette révision de notre loi sur les armes imposée par l'UE ne changerait presque rien. Ceux qui nous ont fait ces promesses, nous les prendrons au mot. Nous vérifierons chacune de leurs promesses. Sans illusion, hélas. Car nous savons qu'ils nous ont trompés. Comme en 2005, quand le Conseil fédéral nous avait promis que la ratification de l'accord de Schengen n'entraînerait pas le durcissement de la loi que nous allons désormais subir.

Dans l'immédiat, PROTELL exprime sa gratitude à tous ces femmes et hommes qui se sont mobilisés pour défendre les droits et les libertés que nos ancêtres nous avaient laissés. Malgré la défaite (une défaite pour la Suisse tout entière d'ailleurs), cet engagement magnifique ne doit pas avoir été vain. De cette belle énergie, nous en aurons besoin pour imposer à ceux qui ont une fois de plus soumis la Suisse à l'UE le respect de leurs promesses. Le terrain qu'ils ont abandonné, nous nous ne le cèderons que pied à pied.

Les propriétaires d'armes de ce pays, mais aussi celles et ceux qui, à l'avenir, souhaitent contribuer à perpétuer nos belles traditions de femmes et d'hommes libres doivent savoir que PROTELL sera toujours à leurs côtés pour défendre ce que les vainqueurs du jour leur ont laissé de libertés. Nous continuerons à prodiguer à nos membres les conseils juridiques nécessaires ; au besoin, chaque fois que l'Etat dépassera les strictes limites de la loi, nous leur garantirons l'assistance de l'assurance de protection juridique dont la prime est comprise dans la cotisation. Propriétaires d'armes, si vous ne l'avez pas encore fait, pour la défense de vos droits, adhérez à PROTELL <https://www.protell.ch/fr/maintenant> !

PROTELL
Kramgasse 58
Postfach 522
CH-3000 Bern 8
Telefon +41 31 312 19 78
E-Mail info@protell.ch

PROTELL
Kramgasse 58
Case postale 522
CH-3000 Berne 8
Téléphone +41 31 312 19 78
Courriel info@protell.ch

PROTELL
Kramgasse 58
Casella postale 522
CH-3000 Berna 8
Telefono +41 31 312 19 78
E-Mail info@protell.ch

www.protell.ch

PROTELL restera active sur la scène politique. Aux prochaines élections cantonales et surtout aux élections fédérales de cet automne, PROTELL rappellera aux électrices et aux électeurs qui a défendu leurs droits et qui les a sacrifiés ou laissé sacrifier. Car pour éviter les nouveaux durcissements malheureusement inscrits dans le chèque en blanc que la Suisse vient de signer, nous aurons besoin, pour nous représenter, de femmes et d'hommes politiques décidés à défendre nos libertés plutôt que de les sacrifier par peur (la peur, toujours...) de l'UE.

Derrière ceux qui ont agité l'épouvantail de la mort de notre économie et de notre tourisme, il y a ceux qui travaillent à désarmer les Suisses. Ceux-là doivent savoir qu'ils retrouveront toujours PROTELL sur leur route. Nous ne nous laisserons pas désarmer !

PROTELL

Jean-Luc Addor, président a. i. (078 824 36 64)

Olivia de Weck, vice-présidente (079 548 72 75)

Robin Udry, secrétaire général (079 254 67 56)